

*beas Corpus* ; je vous le demande, chers lecteurs, qui pourrait s'en fâcher quand on sait que le pauvre conseil n'y entend pas malice !

Il est une autre loi que le conseil va renouveler et qui me paraît en contradiction directe avec les précédents posés par le Parlement Anglais : je veux parler de celle qui offre une certaine récompense pour la destruction des loups. On devrait ce me semble pour être juste, faire une pension de £4,000 au moins à chaque loup que l'on rencontrerait dans les possessions britanniques, car enfin l'humanité de Sir John Colborne, à qui l'on en donne 2,000, n'approche certainement point de celle d'un loup.

[Nous recevons d'un jeune apprenti imprimeur la communication suivante dans laquelle (sans avoir égard au sujet qui y est traité) l'on pourra remarquer des germes que la culture et l'exercice ne manqueront point de féconder. Nous l'insérons avec d'autant plus de plaisir que nous savons que c'est un début et que nous espérons que le jeune auteur-artisan ne laissera point mourir dans l'oubli cette verve naissante qui peut sans doute aspirer à de fort brillans succès pour l'avenir. Que d'autres suivent son exemple et le tems ne sera pas loin où messieurs Durham, Buller et consorts ne pourront plus s'écrier : *Ces ignorants Canadiens !*]

Mr. l'Éditeur,

Serez-vous assez philosophe et assez impartial pour ne point regarder aux titres des gens et insérer la présente dans votre journal, si toute fois vous la jugez digne d'y occuper une place. Je me plais à le penser. Il faut être, il est vrai, bien impudent, et posséder un front aussi imperturbable que le mien, pour oser essayer de manier la plume, moi que mon titre seul devrait retenir au fond de l'obscurité d'où ne devraient jamais sortir mes semblables, du moins selon les beaux esprits ; car le titre qui se rattache à mon nom est bien humble pour me permettre de faire figure dans le monde. N'allez pas croire que ce soit celui d'étudiant en droit, ou en médecine, ni même celui de commis, car vous vous tromperiez finement, ou plutôt, comme diraient ces messieurs, vous tomberiez dans une erreur grossière. Non, tel n'est point mon titre, il faut que vous sachiez (et c'est en cela que votre philosophie sera mise à l'épreuve,) que c'est un pauvre diable d'apprenti qui ose ainsi s'émanciper ; c'est-à-dire, dans le langage des lions de Québec, un ignorant croupi, un garçon de faubourg, enfin un jeune homme—obscur qui ne connaît que ses outils et le bâton de son maître et qui n'a pas le grand honneur d'appartenir à la partie la plus éclairée des jeunes gens de Québec, comme se dénomment très-modestement quelques uns des étudiants. La bosse du *self-esteem* doit être furieusement large dans ces cerveaux fort étroits du reste.

C'est de cette partie éclairée, Mr. l'Éditeur, où il existe tant d'étoiles couvertes de nuages, de brillans qui ne sont que clinquans et beaucoup de *clercs obscurs*, dont je veux vous entretenir un instant ; mais auparavant il n'est que juste de remarquer que le *clair obscur* n'est placé dans un tableau que pour en faire ressortir avec plus d'avantage les plus beaux sujets.

Donc, Mr. l'Éditeur une partie, de ces petits messieurs,—occupaient naguère les mêmes bancs que moi et beaucoup d'autres apprentis, à l'école *gratis* de la société d'éducation. Les mêmes jeux nous réunissaient ; l'amitié de l'enfance nous faisait partager ensemble le même biscuit au sucre que nous allions acheter, cinq ou six de compagnie, à la table de la revendeuse du coin ; et ils nous donnaient alors, d'un air bien sincère, le doux nom d'ami. Mais autre tems autre chose : depuis, ils ont sauté dans deux ou trois classes de collège ; ils ont appris à débrouiller le